

***Protocole inter associations
Musculature RCM
Associations sportives de Roquebrune Cap Martin***

Afin de suivre l'impulsion souhaitée par Monsieur le Maire de créer une entente entre les associations sportives de Roquebrune Cap Martin ;

Musculature RCM établit un protocole permettant à un membre d'une autre association sportive de bénéficier des structures de musculature de l'association.

- Le membre d'une association sportive doit être encadré par son entraîneur afin qu'il lui élabore un programme visant une préparation physique spécifique au sport qu'il pratique.
- Un membre d'une association sportive doit toujours passer plus de temps dans son club qu'à la salle de musculature qui lui est mise à disposition.
- Un membre d'une association sportive doit toujours avoir à l'esprit les règles et l'investissement que demandent l'engagement dans une association.

Les membres du bureau de Musculature RCM